



# OFFRE PRIMO-LICENCIÉ TOP DÉPART LE 1ER SEPTEMBRE PROCHAIN !

JUSQU'À 16 MOIS DE LICENCE DONT 4 MOIS OFFERTS\*

La Fédération Française de Motocyclisme renouvelle à compter du vendredi 1er septembre prochain son offre "Primo-licencié" vous permettant de bénéficier d'une licence annuelle compétition ou entraînement d'une validité de 16 mois, soit jusqu'à 4 mois offerts\*.

Vous êtes éligible à notre offre « primo-licencié » car vous remplissez l'une ou l'autre de ces conditions :

- Ne jamais avoir été licencié à la FFM ;
- Ne pas avoir été titulaire d'une licence annuelle (compétition ou entraînement) lors des saisons 2022 et 2023.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://pratiquer.ffmoto.org/offre-primo-licencie>

\*Pour une souscription de licence annuelle par une personne dite "primo-licencié" à compter du 1er septembre 2023, licence valable du 01/09/2023 au 31/12/2024.

*Communiqué FFM du 16/08/2023*